

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** La Société Radio-Canada et le bureau du Conseil privé m'informent comme suit:

1. Quarante et un. Il s'agissait du personnel de production et des journalistes affectés à la conférence et représentant cinq services distincts: la radio et la télévision de langue anglaise, la radio et la télévision de langue française, et Radio Canada International. Chacun de ces services a ses propres exigences journalistiques distinctes et spécialisées.

2, 3 et 4. Il n'est pas coutume de demander à Radio-Canada de donner des détails sur sa gestion interne et son administration, comme sur les coûts de tel ou tel projet ou émission, ni les noms des employés de Radio-Canada engagés dans ces projets. La raison de cette coutume est expliquée en détail dans la réponse à la question n° 2530, du 6 novembre 1975.

5. a) Six. b) Trois.

#### LES LANGUES OFFICIELLES

Question n° 3730—**M. Herbert:**

Quel pourcentage des fonctionnaires du ministère des Affaires des anciens combattants travaillant au Québec ont l'anglais comme première langue officielle?

**L'hon. W. Bennett Campbell (ministre des Affaires des anciens combattants):** La réponse est 15 p. 100.

#### LES MÉDECINS

Question n° 4035—**M. Isabelle:**

1. Depuis 1978, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il engagé des médecins en provenance du Royaume-Uni et, le cas échéant, a) combien, b) suivant quels critères, c) quels postes occupent-ils ou y ont-ils occupés?

2. Ces médecins faisaient-ils partie de la Fonction publique britannique et, le cas échéant et dans chaque cas, a) quel poste occupaient-ils, b) quelle spécialité exerçaient-ils?

**M. Doug Frith (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** 1. Non.

2. Sans objet.

#### LA CONTRIBUTION EN BLÉ VERSÉE À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Question n° 4055—**M. Neil:**

A-t-on versé à la République populaire de Chine une contribution de 4 millions de dollars de blé et, le cas échéant, combien a-t-on payé la tonne à la Commission canadienne du blé?

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Le Canada a fourni à la République populaire de Chine deux contributions de 2 millions de dollars chacune sous forme de blé. La première contribution était de 8,221 tonnes métriques à \$231 la tonne et de 426 tonnes métriques à \$231 la tonne. La seconde contribution était de 8,432 tonnes métriques à \$237 la tonne, pour un total de 17,079 tonnes métriques.

[Traduction]

**M. Smith:** Madame le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Français]

**Mme le Président:** On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

#### Transferts du fédéral aux provinces

Des voix: D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI DE 1977 SUR LES ACCORDS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES ET SUR LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS

#### MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances)** propose: Que le bill C-97, tendant à modifier la loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

—Madame le Président, le projet de loi à l'étude porte sur les accords fiscaux qui seront en vigueur pour une période de cinq ans. Il est le fruit des consultations avec les provinces entamées en décembre 1980 qui se sont intensifiées après le dépôt des propositions du gouvernement, c'est-à-dire après le 12 novembre. Durant cette période, j'ai rencontré fréquemment mes homologues provinciaux en particulier aux conférences fédérales-provinciales des ministres des Finances et tout dernièrement à la conférence des premiers ministres.

Par ailleurs, pour la première fois, les députés ont eu l'occasion de participer activement à l'étude des accords fiscaux avant l'étape législative. Cette tâche a été assurée par le truchement d'un groupe d'étude parlementaire présidé par le député de Gloucester (M. Breau); ce groupe d'étude a tenu des audiences dans toutes les régions du pays, il a rencontré des représentants de tous les gouvernements provinciaux et il a publié au mois d'août un rapport important qui nous a aidé à mieux comprendre les préoccupations des provinces qui sont directement concernées par ces accords. La plupart des dispositions du projet de loi à l'étude s'inspirent des recommandations de ce groupe d'étude.

Monsieur l'Orateur, il s'agit d'un projet de loi important. S'il est adopté, environ 105 milliards de dollars seront transférés aux provinces d'ici cinq ans par le biais de deux grands programmes, la péréquation fiscale et le financement des programmes établis, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux 61 milliards de dollars transférés aux provinces dans le cadre de ces deux programmes sur la période quinquennale qui se termine. Ce projet de loi nous apportera par ailleurs une nouvelle formule de péréquation qui répondra aux besoins des provinces défavorisées sur le plan financier et il tient compte des conseils qu'elles ont donnés pour renforcer la nouvelle formule que j'avais proposée au mois de novembre. Le projet de loi est en outre l'expression du vif intérêt que notre gouvernement continue d'accorder à la santé et à l'enseignement postsecondaire. Enfin, il contribue dans une certaine mesure aux compressions budgétaires que notre gouvernement doit faire.